

Syctom

Enjeux et actualités du traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

magazine

03 actualités

• **SITOM 93 : des partenaires pour moins de déchets**



• **Isséane dans les délais**

04 ensemble

Barcelone : une collecte originale des déchets ménagers

à la une

Vêtements usagés

Soutien à une filière en difficulté

Trop de textiles ne sont pas recyclés et finissent incinérés ou en centre d'enfouissement. Contre cette tendance, le SYCTOM s'engage avec ses communes.



Le Relais, société coopératrice de production, pratique le recyclage ; ci-dessus, des balles de vêtements usagés.

Confrontés à la baisse de la qualité des textiles, à la concurrence des vêtements à très bas prix et aux coûts des opérations de tri et de traitement, les acteurs de la récupération des vêtements usagés s'interrogent sur la rentabilité de la filière. Pourtant, 80% des textiles collectés sont encore valorisables, et les enjeux liés à leur récupération sont importants, pour des raisons environnementales évidentes, et aussi parce que les tonnes ainsi collectées ne

sont pas à la charge des collectivités. De plus, la récupération des textiles présente un intérêt social certain : permettre aux plus démunis de se vêtir et favoriser l'insertion par les emplois créés.

C'est pourquoi, dans le cadre de son plan de prévention, le SYCTOM propose des actions visant à favoriser une

05 décryptage

Isséane : d'où viennent les équipements industriels ?

06 dossier

Bilan 2004 : prévention et meilleure valorisation



Collecte d'un point d'apport par l'entreprise

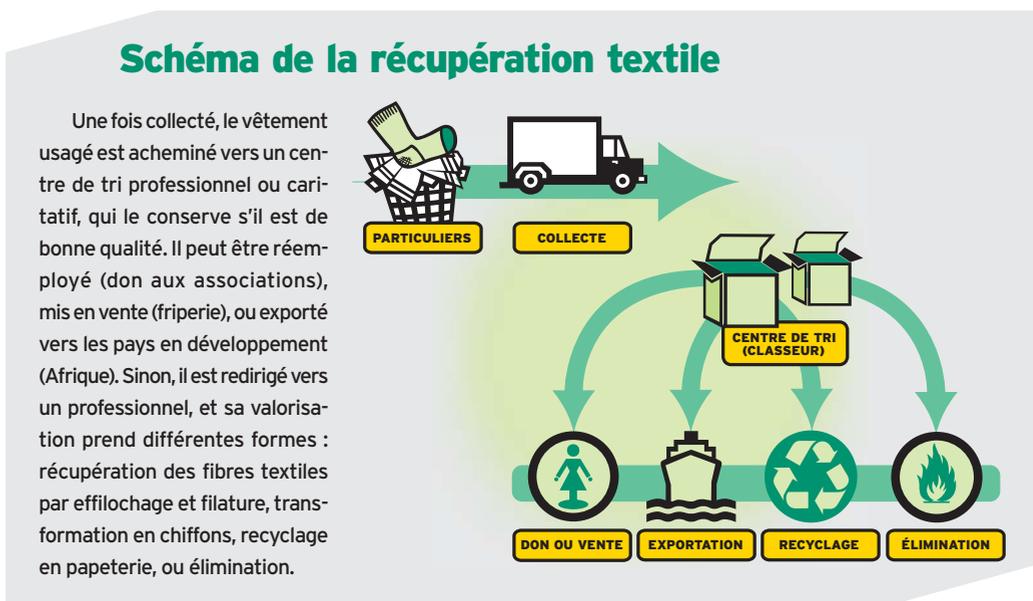


●●● meilleure collecte et une valorisation maximale des textiles.

Un état des lieux sur la récupération des vêtements usagés dans le périmètre du SYCTOM de l'Agglomération parisienne a mis en lumière non seulement l'importance du gisement local potentiel, estimé à 26 000 t par an (5 kg/hab./ an), mais aussi la part croissante des vêtements non valorisables. Au vu de cette analyse, le SYCTOM a décidé d'apporter son soutien à la filière de valorisation en agissant avec une communication spécifique :

- ◆ favoriser l'implantation des points de collecte des textiles usagés ;
- ◆ encourager leur valorisation ;
- ◆ aider les acteurs à traiter les refus.

Pour inciter les habitants à séparer textiles et vêtements usagés du flux des ordures ménagères destinées à l'incinération ou à l'enfouissement, le SYCTOM de l'Agglomération parisienne a demandé aux collectivités de favoriser l'implantation sur leur territoire de points d'apport volontaire des textiles, qui soient accessibles à toute heure. D'ores et déjà,



le Conseil de Paris a approuvé le principe d'installer 200 conteneurs pour vêtements usagés dans divers endroits de la ville. De son côté, le SYCTOM prévoit d'implanter un conteneur dans chacune de ses déchetteries ; actuellement, seule la déchetterie d'Ivry dispose d'un point de collecte.

Parallèlement, le SYCTOM souhaite apporter son soutien à la filière textile : il propose de prendre à sa charge le traitement dans ses

centres d'une partie des refus de valorisation des textiles collectés sur son territoire, avec un taux d'exonération différencié selon qu'il s'agit d'associations caritatives ou d'entreprises. En contrepartie, elles s'engagent respectivement à valoriser au minimum 50% et 70% de textiles collectés. Une convention récapitulant ces conditions sera signée entre le SYCTOM et les acteurs de la filière.

Enfin, le Syndicat propose aux collec-

tivités une aide à la sensibilisation au tri, au recyclage et au réemploi des textiles en direction des habitants. Cela, par le biais de campagnes de communication spécifiques expliquant le devenir des vêtements, incitant au tri et mettant en valeur les résultats obtenus.

Le SYCTOM n'a pas, seul, les moyens de sauver la filière textile, et cette dernière ne pourra être maintenue à long terme qu'à l'aide de décisions prises dans un cadre natio-

baromètre

Zoom sur... la fréquentation des sites Internet du SYCTOM

128 399

C'est le nombre de visites cumulées sur les sites internet du SYCTOM (101 116) et sur celui d'Isséane (27 283) en 2004. Les deux sites sont bien référencés par les moteurs de recherche et les annuaires, ce qui leur assure une fréquentation stable et régulière. Les internautes prennent le temps de lire le contenu puisqu'en moyenne la durée de connexion est de 7 à 8 minutes, et le nombre de pages vues par visite de 7,5.

1 - Rubriques les plus visitées

- ◆ **40 073 visites** pour «Traiter les déchets», la plus lue (+ 20,8%*).
- ◆ **20 514 visites** pour «Le SYCTOM dans vos communes», visitée de manière constante et régulière.
- ◆ **+ 200%***, soit 13 322 visites, pour «Le site de TOM», nouveau site pédagogique créé en 2003, très utilisé par les enseignants et leurs élèves.
- ◆ **+ 30,7%***, soit 4 017 visites, pour «La visite virtuelle du chantier Isséane», en partie grâce à l'intégration des photos.

* Chiffres comparatifs par rapport à 2003.

- ◆ **+ 20%***, soit 6 030 visites, pour «Les Travaux», qui correspond au suivi du chantier Isséane.

2 - Profils d'internautes

- ◆ **50%** sont des visiteurs scolaires, enseignants ou étudiants, ces derniers posant des questions techniques ou pratiques en vue de leur diplôme.
- ◆ **24%** sont des visiteurs particuliers ou demandeurs d'emploi.
- ◆ **18%** proviennent de sociétés, d'administrations...
- ◆ **8%** se connectent de l'étranger (Europe et Amérique du Nord surtout).



Au Festival de l'Oh !, les visiteurs ont été sensibilisés aux impacts de leurs comportements sur l'eau et le milieu naturel.

Seine-Saint-Denis : des partenaires pour moins de déchets

Pour renforcer l'efficacité de la gestion des déchets sur le département, le SITOM 93 cherche à inciter les acteurs concernés à mieux travailler ensemble.

Lorsque l'Ademe a proposé la signature d'un Contrat Territorial Déchets (CTD) en partenariat avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le SITOM 93 (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de la Seine-Saint-Denis) y a vu une formidable opportunité de créer des synergies.

◆ Le principe fondateur du CTD 93 consiste en effet à développer une gestion des déchets par territoire (et non plus par filière, par gestionnaire ou par producteur), tout en laissant chacun maître de ses décisions. Quand une nouvelle initiative est proposée, les acteurs concernés se réunissent : associations de consommateurs, de défense de

l'environnement, chambres consulaires, élus locaux, professionnels du déchet et autres institutions...

◆ Parmi les actions réalisées ou prévues à court terme, citons notamment : la mise en place d'un réseau de déchetteries en Seine-Saint-Denis ; des rencontres entre communes sur leurs expériences en matière de compostage individuel ; l'élaboration d'un argumentaire fondateur sur la prévention de la production et de la nocivité des déchets ; la distribution, lors du Festival de l'Oh ! 2005, d'un

document de sensibilisation sur la pollution de l'eau ; la recherche d'un accord entre communes, chambres des métiers et de l'artisanat et chambre de commerce et d'industrie sur l'utilisation des déchetteries par les artisans et les commerçants du département ; l'élaboration d'une charte qualité pour les déchetteries...

À long terme, le but recherché par les signataires du CTD est de réduire les flux des déchets sur l'ensemble du département en lien avec les objectifs de prévention du SYCTOM.

Les objectifs du CTD 93

- Communiquer sur ce contrat et évaluer son application.
- Animer la concertation et organiser le débat public autour de la gestion des déchets.
- Soutenir les actions de sensibilisation à la prévention des déchets.
- Contribuer à la réalisation d'un maillage d'équipements complémentaires.
- Optimiser les collectes sélectives.
- Développer les filières locales de recyclage ou de réemploi.
- Soutenir et fédérer les initiatives d'administrations (collèges...) et d'entreprises écoresponsables.

Députés juniors Les sacs plastiques mis hors la loi

Lors du 12^e Parlement des enfants, le 11 juin, au Palais-Bourbon, les 577 députés juniors ont adopté après discussion un texte proposant de supprimer les sacs plastiques et d'imposer les sacs biodégradables chez tous les commerçants. La proposition avait été déposée par les élèves de la classe de CM2 de l'école Saint-Exupéry de Marly-le-Roi (78).

Isséane dans les délais



Comme prévu, l'essentiel des opérations de fondation du futur centre multifilière Isséane s'est achevé cet été, après deux ans de travaux incluant la réalisation d'une enceinte souterraine étanche et des injections de béton jusqu'à 80 mètres de profondeur. Parallèlement, plusieurs niveaux de plancher ont été réalisés. Une nouvelle phase du chantier s'ouvre désormais, qui durera jusqu'en 2007 : celle de la livraison et du montage des équipements industriels du centre d'incinération avec valorisation énergétique. Ensuite, l'année 2007 sera consacrée au montage des équipements de tri, aux aménagements paysagers et à celui du bâtiment sur la Seine, et, enfin, à divers essais de mise en service du centre Isséane, au second semestre 2007.

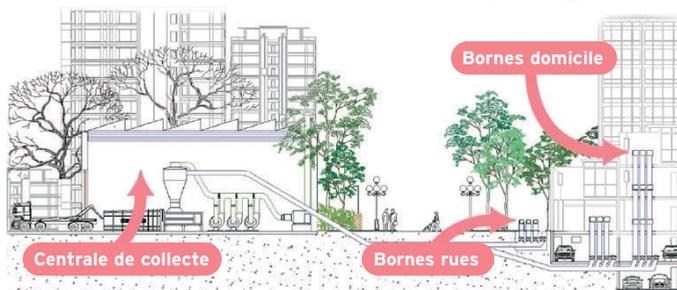
Internet Nouvel espace collectivités

Un «Espace Collectivités» rassemblant les informations utiles aux adhérents est en cours de conception sur le site du SYCTOM. Cinq grandes rubriques sont en préparation : l'une, consacrée aux filières des déchets, proposera des fiches d'information par type de déchets ; une autre s'intéressera à la collecte des déchets dans les communes ; la troisième, dédiée aux actions de prévention, privilégiera les échanges d'expériences ; la quatrième rubrique présentera plusieurs outils de communication qui pourront être empruntés, et la cinquième donnera accès aux documents institutionnels du SYCTOM (délibérations, règlements, arrêtés). Cet espace sera accessible dès novembre 2005 sur www.syctom-paris.fr

Étude du SYELOM Réseau de déchetteries

La volonté du SYELOM est de généraliser le tri à la source et de valoriser les objets encombrants. Il a donc confié au cabinet Merlin la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'un réseau de déchetteries fixes ou mobiles, en liaison avec l'Ademe, le Conseil général des Hauts-de-Seine et d'autres grands services publics : le Port autonome de Paris, Réseau Ferré de France ou l'ONF. Cette étude établira un diagnostic de l'existant avant d'analyser les besoins en équipements, les contraintes à respecter et le coût d'un tel réseau d'apport volontaire.

Barcelone Une collecte originale des déchets ménagers



Des bornes installées sur la voie publique et dans les immeubles sont reliées à un réseau pneumatique.

Depuis la dynamique impulsée par les JO de 1992, la ville de Barcelone est réputée pour ses programmes de rénovation urbaine et ses expériences dans le domaine des technologies environnementales.

En 2003, lorsque la ville a décidé de créer un nouveau quartier mixant habitat et équipements de loisirs sur 30 ha en bordure de mer, les élus ont choisi le principe de la collecte pneumatique des déchets. Un pari audacieux gagné !

Une collecte pneumatique des déchets

Le système proposé par SITA, en partenariat avec la société

“Une centrale d'aspiration qui fait voyager les déchets à 100 km à l'heure.”

espagnole Ros Roca, est un mode de traitement automatique, souterrain et innovant ! Imaginons des bornes de dépôt installées sur la voie publique ou les paliers d'un immeuble, dans lesquelles les habitants déposent leurs déchets. Dès qu'une borne est remplie, son contenu est « aspiré » et elle se vide : chacune est reliée à un réseau de tuyaux en acier inoxydable de 50 cm de diamètre. À l'autre bout,

une centrale de collecte gérée par un automate fait voyager les déchets à 100 km à l'heure, sur une distance de 2 km, et les déverse dans des caissons à compactage. L'air nécessaire pour propulser les déchets vers la centrale est généré au moyen de ventilateurs économes en énergie.

Vivre la propreté

Pour les 35 000 habitants du quartier, les avantages sont évidents. Finis la circulation et le bruit des camions de ramassage, plus besoin de sortir et rentrer les poubelles : chacun jette ses déchets quand il le veut, puisque le système d'aspiration fonctionne 24 h/24, 7 jours/7. Plus de conteneurs pleins, plus d'odeurs, les déchets étant isolés dans des sas. Et pour parfaire le tout, la centrale de collecte est elle-même enterrée afin d'être la plus discrète possible.

Projet urbain et environnemental

Pour la ville de Barcelone, le bilan s'avère rentable, le quartier du Forum ayant été récemment urbanisé : l'enterrement des tuyaux d'aspiration a été prévu à l'avance et réalisé en commun avec les autres infrastructures. À terme, 10 km de canalisations souterraines permettront la collecte sélective des ordures ménagères, des emballages recyclables et des fractions fermentescibles. Cependant, les investissements étant importants, cette technologie (qui complète la collecte des autres déchets tels que le verre ou les encombrants) intéresse avant tout les villes qui veulent créer de nouveaux quartiers ou rénover leurs centres anciens.

Isséane : d'où viennent les équipements industriels ?

Pour la construction de ce futur centre de valorisation, des matériaux et équipements industriels très spécifiques sont nécessaires. Le SYCTOM a donc fait appel à des entreprises de pointe, réparties aux quatre coins de l'Europe, et même du monde.

Les fours-chaudières : transportés par voie d'eau depuis la Croatie.

L'ensemble des parties lourdes des chaudières, soit 2 056 tonnes (environ le tiers des charpentes métalliques de la tour Eiffel), est chargé à Vukovar (Croatie) sur un bateau de 85 mètres de long, équipé de deux niveaux de chargement. Par voie fluviale, du Danube au Rhin, le bateau traverse la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas. Arrivés à Rotterdam, les équipements sont transférés sur un autre bateau, adapté à la navigation en mer, et partent pour Rouen ; de là, en suivant la Seine, ils parviennent à la plateforme de stockage de Limay. Depuis Vukovar, le trajet aura duré un mois. Enfin, deux ou trois péniches effectueront des navettes pour la livraison des équipements à Issy. Ce transport par voie d'eau permet d'éviter la circulation sur route de 50 gros porteurs en convoi exceptionnel.

Luxembourg

- Aciers profilés (laminage) (Arcelor)

Belgique

- Aciers profilés (parachèvement) (Arcelor)

France

- Aciers profilés (parachèvement) (Arcelor)
- Filtres et échangeurs d'ions (Permo BWT)
- Bétons et granulats (Unibéton-Béton de France)
- Grille des fours (Inova-Von Roll)
- Réchauffeurs d'air (Alstom)
- Réchauffeurs BP (Alstom)
- Alternateur (Alstom)

- #### Portugal
- Tuyauterie (Amal)

- #### Espagne
- Condensateurs de turbine (Alstom)

- #### Etats-Unis
- Coupleurs armatures métalliques (Bar-Grip)

- #### Mexique
- Tubes condensateurs (Alstom)

Allemagne

- Electrofiltres et filtres à manche (Inova-Von Roll)
- Fers à béton (Ruhr)
- Extracteurs à mâchefer (Inova-Von Roll)
- Ventilateurs (soufflage et tirage) (Inova-Von Roll)
- Compresseurs (Compair)

Suède

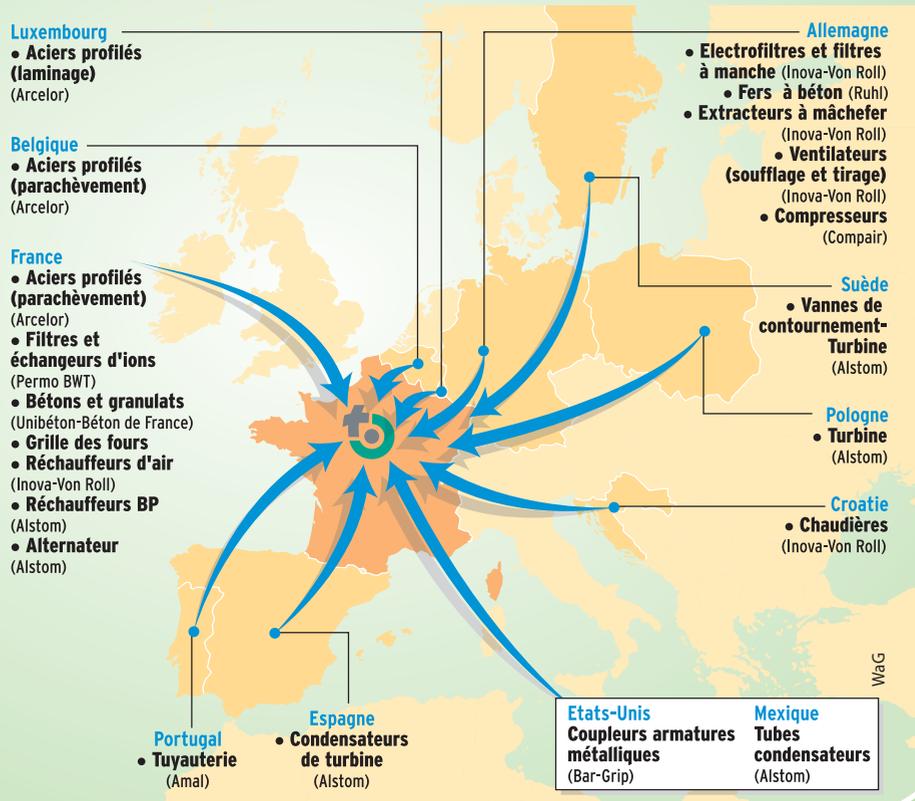
- Vannes de contournement-Turbine (Alstom)

Pologne

- Turbine (Alstom)

Croatie

- Chaudières (Inova-Von Roll)



Questions-réponses

D'où viennent les dioxines ?

Pour que les dioxines se forment, il faut qu'il y ait une combustion de matière organique en présence de chlore. Le chlore entrant dans la composition de nombreux matériaux et produits - déchets ménagers, bois traités, essence, plastiques tels que PVC, peintures, etc. -, les sources d'émission sont donc très variées.

Que connaît-on des sources d'émission ?

Les dioxines sont des substances qui résultent principalement de procédés industriels : 45% des émissions proviennent de l'industrie manufacturière et 40% de l'incinération des déchets. Le secteur résidentiel/tertiaire contribue pour 13% et les autres secteurs (événements naturels comme les éruptions volcaniques, feux de forêt...) ont une contribution inférieure à 1% chacun.

Comment ces émissions évoluent-elles ?

Les émissions de dioxines sont en très forte baisse depuis 1990. Leur niveau atteignait alors 1 765 g ITEQ (équivalent toxique international), il représente en 2003 247 g ITEQ, soit une diminution des émissions de 86% entre 1990 et 2003. Cette tendance favorable observée depuis 1990 s'explique grâce aux progrès réalisés dans les domaines

QR

de l'incinération des déchets et de la sidérurgie.

Source : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, chiffres 2003.

“L'enjeu d'une meilleure performance des collectes sélectives et des objets encombrants, c'est d'obtenir davantage de matériaux à trier et de meilleure qualité, pour mieux les valoriser par des techniques plus efficaces.”

De nouveaux équipements

Pour soutenir cette croissance continue, le SYCTOM prépare l'avenir en développant ses capacités de tri. Le nouveau centre de Nanterre, tout juste sorti de terre et qui a démarré son activité en juin 2004, témoigne de cette volonté. De plus, alors qu'une étude de l'Ordif pointe un risque de déficit à court terme des capacités de traitement sur le territoire francilien (voir encadré), le SYCTOM menait en 2004 un programme d'investissement de première importance pour la construction de trois centres de tri supplémentaires. Ainsi, plus de 110 millions d'euros ont été consacrés à la poursuite du chantier d'Isséane et plus de 2,6 millions d'euros aux études de lancement des centres de Sevran et de Paris XV. La mise en service de ces trois nouveaux centres de tri et de traitement des déchets s'échelonnera sur 2007 et début 2008.

Des modes de traitement diversifiés

Pour orienter davantage de déchets triés vers les filières de traitement les mieux adaptées à leur valorisation, le SYCTOM soutient un projet visant à renforcer le réseau de déchetteries de proximité : il a adopté en 2004 le principe d'un appui technique et d'une subvention spécifique aux communes qui créent ou améliorent leurs installations. En outre, soucieux de diversifier les modes de traitement, il s'est engagé en 2004 dans un projet de méthanisation des déchets en



Le centre de tri des collectes sélectives à Nanterre a démarré son activité en juin 2004.

Bilan 2004 : prévention et meilleure valorisation

Prévention, collecte sélective, valorisation matière ou énergétique : le SYCTOM a travaillé sur différents fronts. Retour sur les points forts.

L'année 2004 aura été marquée par l'engagement du SYCTOM dans un plan de réduction de 300 000 tonnes par an d'ici à cinq ans des déchets incinérés ou enfouis. Comment y parvenir ? En développant des actions de

réduction à la source et en augmentant les quantités de déchets dirigés vers la valorisation matière.

Les collectes séparatives en progression de 6% par rapport à l'année 2003

La politique d'incitation et d'aide financière aux communes menée par le SYCTOM en faveur de la collecte sélective des emballages et des journaux/magazines a porté ses fruits, puisque le tonnage collecté a enregistré une hausse de plus de 52% depuis 2001. En 2004, cette tendance à la hausse se poursuit

de manière significative, en affichant une augmentation de 7,5% par rapport à 2003. Désormais, la quasi-totalité des habitants du territoire du SYCTOM pratique le tri. S'agissant des encombrants, on remarque aussi une croissance régulière, confirmant la reprise observée depuis 2003 (+ 3,5%). Quant aux tonnages réceptionnés en déchetteries, après un tassement conjoncturel en 2003, ils affichent de nouveau une tendance à la hausse (plus de 12%).

Ces deux chiffres traduisent l'intérêt des Franciliens pour ces services qui rentrent progressivement dans les habitudes.



donnant son accord à l'acquisition d'un terrain mitoyen au centre de tri et de transfert à Romainville. Le site actuel sera rénové pour y installer début 2009 une unité de traitement biologique avec méthanisation. À terme, deux unités de biométhanisation sont prévues en Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, le SYCTOM s'est intéressé dès 2004 aux filières de traitement des déchets toxiques (piles et accumulateurs, déchets de soins...) ou privilégiant la réutilisation des produits en fin de vie plutôt que leur élimination (vêtements usagés, par exemple).

Moins 49% d'ordures ménagères en décharge depuis 2001

La réduction de la quantité de déchets enfouis s'est poursuivie en 2004, avec un total de 376 005 tonnes. Depuis 2001, les tonnages d'ordures ménagères mis en décharge ont diminué de 49%. Cette baisse est due à l'efficacité des centres d'incinération avec valorisation énergétique du SYCTOM et à la passation de marchés avec des unités d'incinération extérieures. Ce mode de traitement, premier mode de valorisation des déchets ménagers, utilise le pouvoir calorifique de la combustion des déchets non recyclables pour produire de l'énergie, vendue sous forme de vapeur et d'électricité, et génère aussi des sous-produits valorisables (voir encadré). Afin

de traiter les tonnages dans les meilleures conditions, le SYCTOM a fait le choix d'augmenter les capacités d'incinération de ses propres équipements (Issy-les-Moulineaux, Saint-Ouen et Ivry-Paris XIII) par la mobilisation de capacités disponibles dans six centres privés. Un choix qui s'avère judicieux à la lumière du bilan environnemental : les tonnages mis en décharge sont réduits, l'énergie produite alimente le réseau de chauffage urbain et les recettes ainsi obtenues diminuent de 26% le coût global d'exploitation des centres de valorisation énergétique. Par ailleurs, en prévision de l'entrée en vigueur de la directive européenne, le SYCTOM a mené un important programme d'amélioration du système de traitement des fumées de ses usines d'incinération.

À noter : le rapport d'activité 2004 est consultable et téléchargeable sur le site Internet (www.syctom-paris.fr).

"2004 est une année charnière pour le SYCTOM, qui s'est fermement engagé à réduire à la source la quantité de déchets à traiter."

Après tri, 68% des matériaux issus des collectes sélectives ont été recyclés en 2004.

Chiffres clés 2004

Total des déchets traités par le SYCTOM : 2 525 379 t

Tri-recyclage des collectes sélectives :

- Plus de 5 345 000 habitants pratiquent le tri dans 88 communes

- Collecte sélective des emballages et des journaux/magazines : 139 869 t

Encombrants et déchetteries :

- Tri des encombrants : 190 335 t

- Dépôt en déchetteries : 58 499 t

Total valorisation énergétique : 1 983 942 t,

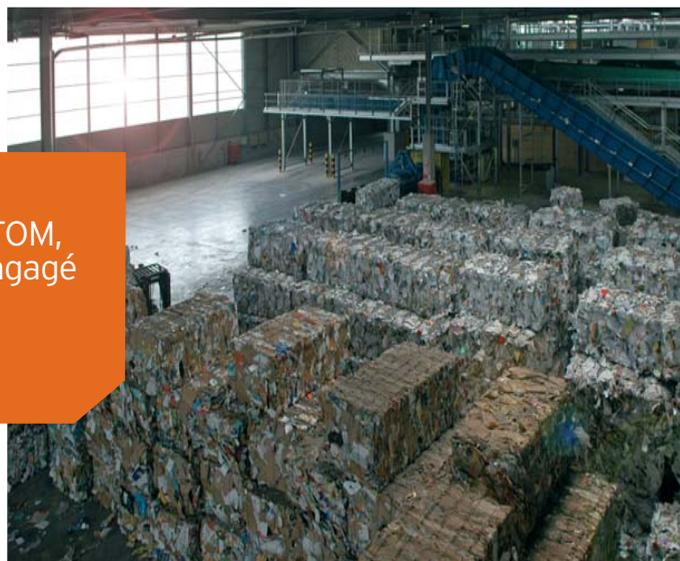
qui ont permis la valorisation des sous-produits suivants :

- vapeur vendue : 3 091 138 MWh, permettant de chauffer 250 000 logements équivalents ;

- électricité vendue : 233 641 MWh, sur le réseau EDF ;

- mâchefers : 448 691 t, utilisées en travaux publics ;

- métaux ferreux et non ferreux vendus : 43 731 t, recyclées par les métallurgistes.



Étude Ordif : inadéquation entre besoins et capacités de traitement des déchets

◆ Le 21 avril dernier, l'Ordif (Observatoire régional des déchets d'Île-de-France) présentait les résultats de son étude sur les capacités de traitement des déchets ménagers en Île-de-France, lors d'une conférence de presse avec le Conseil régional.

L'Observatoire alerte les pouvoirs publics sur le déficit de capacités sur le territoire francilien : dès 2007, ce seraient près de 430 000 t de déchets qui ne pourraient pas être prises en charge et plus d'un million en 2014. En outre, l'Ordif pointe

l'inégale répartition des centres de traitement en Île-de-France.

◆ Le SYCTOM partage ce diagnostic et se mobilise sur différents fronts :

- plan de prévention pour réduire les déchets à la source ;
- actions de sensibilisation fortes sur certains déchets (stop pub, réduction des sacs de caisse...) ;
- effort d'amélioration quantitative et qualitative de la valorisation matière des collectes sélectives et des encombrants ;
- diversification des modes de traitement

(projet de méthanisation de la fraction fermentescible des déchets) ;

- réduction du transport routier au profit du transport fluvial ;
- augmentation de ses capacités de traitement dans Paris et en petite couronne, par l'ouverture de nouveaux centres ou la modernisation d'équipements existants. Cet ensemble d'actions doit s'inscrire dans le futur plan régional d'élimination des déchets, la mobilisation des acteurs autour de la prévention, la mutualisation des équipements entre syndicats.

Stéphane Gatignon, Maire de Sevrans (93)

“Tout doit être mis en œuvre pour préserver le cadre de vie”



En avril 2003, votre commune donnait son accord à la construction d'un centre de tri du SYCTOM. Comment cette réalisation s'inscrit-elle dans votre action en faveur de l'environnement ? Depuis déjà sept ans, les Sevransais participent à la collecte sélective. Aujourd'hui, le geste de tri des déchets est un réflexe acquis par des milliers de familles. Grâce, notamment, aux campagnes d'information municipales, chacun sait que cela compte pour l'avenir. Les résultats de la collecte sélective sont bons, mais il est possible de les améliorer, par exemple dans le secteur d'habitat collectif. Nous

appuyant sur ces différents constats, nous avons décidé de répondre favorablement au souhait du SYCTOM d'installer dans notre commune un centre de tri destiné à la collecte sélective des multimatériaux. La création de petits centres de proximité nous semble être une bonne solution pour traiter et valoriser rapidement les déchets.

Ce projet a-t-il été bien accueilli par les habitants ?

Il faut d'abord souligner que c'est à l'unanimité que le conseil municipal a donné son accord de principe pour ce projet, chacun s'accordant sur le fait qu'il répond à un réel besoin. Les habitants ont fait part de certaines inquiétudes, portant, par exemple, sur d'éventuelles nuisances. Ces remarques ont été prises en compte dans un cahier des charges très précis ; les riverains ont pu ainsi trouver des réponses à leurs questions lors de réunions publiques et lors de la visite du centre de tri de Nanterre. Chacun pourra à nouveau donner son avis à l'occasion de l'enquête publique qui se déroulera cet automne. Nous accordons

également beaucoup d'importance à la charte de qualité environnementale qui doit prochainement être signée entre la Ville et le SYCTOM, en partenariat avec les entreprises chargées du chantier. Pour nous, il est évident que tout doit être mis en œuvre pour préserver le cadre de vie du secteur pavillonnaire proche du futur centre. Nous y veillerons.

Quels sont vos réalisations et projets en matière d'environnement à Sevrans ?

Sevrans change, évolue, se transforme. La dimension du développement durable est présente dans tous nos projets. C'est le cas des opérations de renouvellement urbain qui touchent trois de nos quartiers. Nous poursuivons également nos efforts pour le nettoyage et la propreté de la ville. Ainsi, une déchetterie devrait ouvrir ses portes l'année prochaine. L'action municipale pour l'environnement, c'est aussi l'acquisition de véhicules «propres» ou la participation aux journées de sensibilisation sur la gestion des transports. Sevrans est l'une des communes les plus jeunes d'Île-de-France. Ces initiatives, auxquelles s'ajoutera l'ouverture, au printemps 2007, du centre de tri, sont autant de paris sur l'avenir.

“Le centre de tri apporte une réponse en parfaite adéquation avec la politique de protection de l'environnement que nous voulons mener.”

à savoir

Journée Portes Ouvertes à Saint-Ouen

Le SYCTOM accueillera le public, le 16 octobre, au centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen (situé 22-24, rue Ardoïn), de 11 h à 17 h, avec un départ de visite toutes les 30 minutes.

SITOM 93 : le rapport annuel

est désormais consultable en ligne (www.sitom93.fr).

Lire utile...



Aujourd'hui, la planète a besoin de nous... et par des gestes simples nous pouvons agir pour notre environnement. *Le Petit Livre Vert pour la Terre*, réalisé dans le cadre de l'opération Défi pour la Terre (Fondation Nicolas-Hulot), est un guide très pratique de plus de 100 gestes classés par lieux de vie. De la cuisine au jardin, des tas d'idées pour améliorer nos comportements au quotidien. Le Conseil national de l'emballage a édité un *Manuel pour la prévention des déchets d'emballages ménagers par de meilleures pratiques de consommation* : pour être responsable de la gestion de ses déchets.

Vos initiatives nous intéressent !

Des manifestations, des opérations, des expériences : vous initiez et mettez en œuvre sur le terrain des actions en faveur de l'environnement. L'expérience de chacun peut être utile à tous : faites-nous-les connaître et nous en parlerons dans ce magazine !
Contact : 01 40 13 17 06.

Syctom
magazine

Internet : www.syctom-paris.fr

SYCTOM magazine est une publication du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne - 35, bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Fax : 01 42 33 40 47 - Directeur de la publication : François Dagnaud - Rédacteurs en chef : Michel Camy-Peyret, Malik Salemkour - Directrice de la communication : Véronique Menseau - Coordination : Cécile Jean, Frédérique Lecat - Crédits photos : SYCTOM de l'Agglomération parisienne, Mairie de Sevrans, SITOM 93, P. Toselli, Relais, Ecotextile, Eco-emballage, Erwann Le Gars ; infographie : agence Wag - Conception réalisation (ref. ISYCMAG010) Ce document a été imprimé sur papier recyclé Cyclus - ISSN 1769-8782